Le Parlement rentre aujourd'hui

QUI SERA PRESIDENT DE LA CHAMBRE ? LES CHANCES DE FERNAND BOUISSON SONT GRANDES

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

La Chambre présente ordinairement une grosse agitation à la veille de sa rentrée. Les couloirs ont d'habitude très animés, et nombreux sont les parlementaires qui discutent les questions qui doivent être examinées au cours de la session.

Hier, le spectacle était tout autre. Bien que l'élection du nouveau président fut à l'ordre du jour, c'est à peine si une vingtaine de députés ont fait leur apparition dans les couloirs du Palais-Bourbon, beaucoup plus donner leur avis sur les élections sénatoriales que sur l'élection d'aujourd'hui.

En ce qui concerne ces élections sénatoriales, les membres du Cartel enregistrèrent une double victoire : l'échec de réactionnaires notoires et l'entrée au Sénat de huit nouveaux socialistes. Les modérés, par contre, faisaient observer que le scrutin de dimanche n'apportait aucune modification dans la majorité de la Haute-Assemblée car en définitive, ce sont les radicaux qui ont fait les frais de l'opération.

Quant à l'élection présidentielle d'aujourd'hui, on constatait qu'aucune candidature n'était officiellement posée ; des noms étaient toutefois prononcés. On citait notamment ceux de MM. Bouisson et Bouysson ; Boullon-Lafont, Frédéric Brunet, tous quatre vice-présidents sortants ; Franklin-Bouillon, Maginot et Colrat.

Le nom de M. Georges Leygues avait été également mis en avant, mais on apprit dans la soirée que M. Poincaré avait fait défense à ses ministres d'être candidats.

Il semble évident que Bouisson, dont la Chambre a déjà su apprécier l'autorité et l'esprit de décision, rallierà la majorité des suffrages, mais les réactionnaires, désirant reprendre une revanche des élections sénatoriales, ont fait connaître qu'ils s'efforceraient d'empêcher que le fauteuil présidentiel fut attribué à un socialiste. On parlait alors d'une candidature de la dernière heure destinée à faire échec à Fernand Bouisson. La situation restait donc incertaine ; à la fin de la soirée, elle ne s'éclaircira qu'aujourd'hui après la réunion des groupes. On prévoyait toutefois, qu'il faudra procéder à plusieurs tours de scrutin pour les quatre vice-présidents.

Cinq candidatures se sont manifestées jusqu'à présent et ce sont celles de MM. Morinaud, député de Constantine, républicain socialiste. Antériou, député de l'Ardèche, Henri Paté, député de Paris, n'appartenant à aucun groupe ; Pierre-Etienne Flandrin, député de l'Yonne, de la gauche républicaine démocratique et Lefebvre du Prey, député du Pas-de-Calais, de l'Union Républicaine démocratique.

On ne prévoit d'ailleurs aucun changement dans la disposition des trois postes de la questure.

QUI REMPLACERA M. DE SELVES A LA PRESIDENCE DU SENAT ?

Hier, lendemain de scrutin, les couloirs du Sénat n'ont cependant pas présenté une grande animation.

Quelques nouveaux élus ont néanmoins fait une courte apparition dans la salle des conférences.

On remarquait notamment : MM. Raoul Péret, qui a reçu de très nombreuses marques de sympathie de la part de ses collègues ; Pierre Laval, et enfin les deux nouveaux élus socialistes-communistes de la Seine, MM. Bachelet et Moritzet.

La question du remplacement du président du Sénat a fait l'objet des conversations. Plusieurs noms étaient prononcés : M. Maurice Sarraut, M. Paul Doumer, M. Albert Lebrun, M. Clémentel, M. Steeg, M. Bienvenu Martin, M. Henri Chéron, etc.

LE NOUVEAU GROUPE SOCIALISTE

D'autre part, on annonçait que les deux nouveaux élus socialistes-communistes de la Seine se feraient inscrire au nouveau groupe socialiste, qui se trouverait composé de seize membres.

Le Conseil municipal de Valenciennes dissous

Samedi soir, à l'issue de l'opposition systématique de la minorité, le Conseil municipal de Valenciennes a refusé de discuter l'ordre du jour dans lequel figurait entr'autres questions importantes, le projet de budget pour 1927.

Estimant que les intérêts de la ville et ceux du personnel des services municipaux sont gravement compromis, l'assemblée a, en outre, décidé à l'unanimité des présents, sauf deux abstentions, de demander la dissolution du Conseil municipal, les conseillers s'engageant à ne plus siéger si celle-ci n'est pas obtenue.

M. Théry, maire de Valenciennes, vient d'adresser une lettre en ce sens à M. le sous-préfet.

Mort en allant " étrenner " un parent à Croix

En se rendant en visite de nouvel an chez son beau-frère, M. Ramus, 19, rue des Villas à Wasquehal, M. Capette Grégoire, 56 ans, ex-employé de la Compagnie des chemins de fer du Nord, s'est trouvé mal à la gare de Croix-Wasquehal.

M. le docteur Barroyer, mandé en toute hâte, n'a pu que constater le décès. M. Capette avait succombé à une affection cardiaque.

LE GENERAL VON PAWELS ET M. FORSTNER A PARIS

Le général von Pawels et M. Forstner, qui se trouvent à Paris depuis dimanche, n'avaient pas encore, hier, saisi la conférence des ambassadeurs des nouvelles propositions allemandes. La conférence transmettra vraisemblablement ces propositions au comité militaire interallié, présidé par le maréchal Foch, qui rédigera un rapport. Dans le cas où la discussion à laquelle donneront lieu les propositions allemandes ne conduirait pas à un accord avant le 31 janvier, le dossier sera transmis au Conseil de la S. D. N.

Deux femmes assassinées par des bandits inconnus

ILS VOLERENT 90.000 FRANCS ET INCENDIERENT LA MAISON

Au cours de la nuit, un violent incendie détruisit, dans la montagne d'Engins, entre les hameaux de l'Eglise et de Peyrola, près de Grenoble, une maison d'habitation appartenant à M. Arnaud, épicier, dans la commune d'Engins.

M. Arnaud étant absent, s'étant rendu la veille à Autrans pour y assister aux obsèques d'un ami.

Les voisins, accourus pour combattre le sinistre, découvrirent dans les décombres de l'écurie aux chèvres, contiguë à la maison, les cadavres carbonisés de Mme Arnaud, âgée de 72 ans et de sa fille, âgée de 43 ans.

Un examen plus attentif des lieux fit découvrir de larges flaques de sang qui ne permettaient pas de douter qu'on se trouvait en présence d'un crime.

En outre, le retour de M. Arnaud a permis de constater que le vol avait suivi l'assassinat. En effet, une somme de 10.000 fr. a disparu.

Il y a tout lieu de croire que les deux malheureuses femmes, surprises et épouvantées par l'apparition des cambrioleurs, se sont réfugiées dans la cabane aux chèvres, où elles furent égorgées.

Après quoi, les assassins s'enfuirent dans la nuit, après avoir mis le feu à l'étable.

Le Parquet de Grenoble et la brigade mobile se sont rendus sur les lieux. Une battue a été organisée dans les environs pour y rechercher les bandits inconnus.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

M. Bokanowski à Roubaix

LE MINISTRE DU COMMERCE A INAUGURÉ LES SERVICES DU LABORATOIRE ET DU BUREAU D'ESSAI DU CONDITIONNEMENT DES MATIERES TEXTILES.

M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, est venu, hier, à Roubaix, invité par la Chambre de Commerce, inaugurer les nouveaux services installés au bureau du Conditionnement Public.

Nous avons fait connaître, à nos lecteurs, l'importance de ces services nouveaux, en faisant ressortir les améliorations dont ils étaient l'objet et l'importance des services qu'ils sont appelés à rendre à l'industrie textile.

M. Bokanowski est arrivé à Roubaix par le rapide de 11 h. 15 ; il était accompagné de M. Hudelo, préfet du Nord, qui avait pris place à Lille dans le compartiment spécial réservé au ministre.

Il fut salué et reçu à la gare du Nord par M. Motte, président de la Chambre de Commerce ; MM. Dillies, Nicolle, député du Nord, etc...

Le ministre et sa suite se rendirent en automobile, au bureau des Conditions Publiques des matières textiles, place l'Hidherbe, où les attendaient les membres de la Chambre de Commerce et un groupe d'industriels de la région, parmi lesquels nous remarquons : MM. Toulemonde, Joseph Wibaux, Scalabre, Pollet, etc...

Après les présentations, M. Etienne Burlet, directeur général des services commerciaux de la Chambre de Commerce, en un discours de haute tenue, souhaite la bienvenue au ministre du Commerce, et le salue au nom du personnel de l'établissement qu'il dirige. Il met en relief les qualités particulières de ses collaborateurs, puis, avec une très grande compétence, il expose dans le détail les travaux, études et analyses qui sont exécutés dans cet établissement moderne. « L'établissement dans lequel nous nous trouvons, constitue un lieu ayant un caractère très spécial, qui n'a son équivalent, presque dans aucune autre industrie. Cette enceinte, au milieu de la ville affairée, toute bourdonnante des négociations qui s'y déroulent, toute bruissante du ronronnement innombrable de ses métiers et de ses machines, est un terrain neutre à la limite duquel tout bruit cesse, toute discussion s'arrête. Ici, dans le calme et l'indépendance, se déterminent avec une exactitude parfaite le poids et tous les caractères des marchandises, qui ont fait l'objet de marchés dont les clauses n'ont plus qu'à s'appliquer aux chiffres que donnent nos bulletins. »

M. Bokanowski, très intéressé par cette conférence, après avoir remercié M. Burlet, entreprend la visite des divers services et ne cache pas son admiration pour la perfection apportée dans la réalisation de cet établissement.

Un vin d'honneur est servi au ministre et aux visiteurs, puis, on se rend au Cercle de l'Industrie où un banquet est offert à M. Bokanowski et aux invités.

LE BANQUET

Très agréablement servi, dans un des salons du Cercle de l'Industrie, le banquet se déroula empreint de la plus grande cordialité.

A la table d'honneur avaient pris place, autour de M. Bokanowski, MM. Motte, président de la Chambre de Commerce ; Hudelo, préfet du Nord ; Nicolle, député du Nord ; Toulemonde, Joseph Wibaux, J. Dillies, Scalabre, Pollet, Masquelier, président de la Cambre de Commerce de Lille, etc...

A l'heure des toasts, M. le Président de la Chambre de Commerce remercie le ministre d'avoir consenti, malgré ses occupations si nombreuses, en ces temps particulièrement agités, à accorder une pleine journée de son temps si précieux à la ville de Roubaix. Il y découvre une preuve de l'intérêt qu'il porte aux industries et au commerce de la région. Il salue M. le Préfet du Nord, toujours si accueillant et si bienveillant pour nous, et qui ne se récuse jamais quand nous l'invitons à nos milieux.

Après avoir eu un mot aimable pour ses invités et fait l'histoire des traditions, mœurs et habitudes de l'industrie roubaisienne, qui, depuis 1469, s'efforce à mériter sa devise « Probitas, industria », il pose à M. le Ministre du Commerce quelques questions sur la stabilisation du franc, la taxe à l'exportation et la loi de 8 heures.

Après lui, M. Nicolle, député, prononce un discours de remerciements envers le représentant du Gouvernement, pour l'intérêt tout particulier qu'il témoigne à la région industrielle du Nord.

DISCOURS DU MINISTRE DU COMMERCE

M. Bokanoski, ministre du Commerce, remercie M. Motte des paroles trop flatteuses par lesquelles il l'a accueilli. Il ne veut pas faire acte d'orateur, mais il tient à dire tout l'intérêt de la journée d'études que lui a permis de vivre la Chambre de Commerce de Roubaix et ses collaborateurs.

« Je ne me rendais pas compte, dit-il, à distance, des services du Conditionnement, et j'ai été véritablement charmé de la visite de ce matin.

Au moment où tant d'inquiétudes marquent l'heure qui passe, il m'est agréable d'avoir, avec vous, quelques instants d'entretien. J'aime, en effet, me tenir en contact permanent avec toutes les forces productrices de la Nation, et c'est ainsi que je n'aurais pas soumis la loi douanière au Parlement, sans avoir échangé des vues sur les conséquences de son application, avec les représentants autorisés du Commerce et de l'Industrie français. Ce contact, j'entends le continuer.

Très finement, le ministre parle des crises qui suivent la période de guerre et paraissent la troubler. Elles sont, dit-il, selon les tempéraments.

La question financière, notamment, est diversement appréciée. Les uns disent : il faut stabiliser tout de suite ; d'autres : il faut revaloriser. C'est que chacun est persuadé détenir la vérité totale alors qu'il n'aperçoit qu'un aspect du problème, faisant coïncider ses intérêts particuliers avec l'intérêt général.

Dans la mesure où il le peut, le Gouvernement s'emploie à sortir victorieux des heures difficiles traversées, mais il estime que si, à l'heure actuelle, une stabilisation de fait semble se produire, il faut d'autres conditions pour qu'une stabilisation de droits soit opérée.

Le temps n'est pas loin, je le crois, où le consommateur, après des hésitations qui ne peuvent durer, reprendra ses achats, permettant une activité normale, et je crois que seraient bien avisés ceux qui, en prévision de cette reprise prochaine, n'hésiteraient pas à faire du stock. Il faut éviter le chômage, car la paix sociale est un des nomique.

« Le Gouvernement a montré sa considérations indispensables de l'activité économique sollicitude pour la prospérité de l'économie nationale, en suspendant, dès que les circonstances on rendu possible cet allégement des charges de l'industrie et du commerce, la taxe à l'exportation.

« Il est parfaitement conscient des graves difficultés que, dans les mois passés, les producteurs français ont dû affronter devant les variations brusques et fréquentes des changes et des prix, leur effort pour maintenir la production pendant cette période si troublée, leur fait le plus grand honneur.

Le gouvernement d'Union Nationale s'est donné pour tâche de faire renaître, dans les transactions économiques, la sécurité qui décourage les spéculations malsaines et favorise le travail.

« Les producteur français, par leur labeur d'aujourd'hui et de demain, comptent non sur le stimulant artificiel et éphémère de la dépréciation monétaire, mais sur les progrès constamment poursuivis de la technique.

« L'inauguration, aujourd'hui même, du laboratoire d'analyses de Roubaix, témoigne hautement de cet état d'esprit et du vaillant optimiste des industriels français. »

A 16 heures, M. le Ministre du Commerce rentrait à Paris.

Le Chômage à Roubaix et dans la Région

UNE REUNION DES MAIRES ET DES DELEGUES DES SYNDICATS

Hier lundi, à 15 heures, à la mairie de Roubaix, se sont réunis : MM. De Brabander et Sory, adjoints au maire de Roubaix ; Briffaut, maire de Wattrelos ; Lallart, maire de Hem ; Lorthioir, maire de Lys ; Dequesnes, maire de Flers ; Montois et Ponthieu, adjoints au maire de Croix, représentant les municipalités de ces localités et MM. Henri Lefebvre, pour le syndicat textile ; Harpages, pour le syndicat du bâtiment ; Dhont, pour le syndicat de la métallurgie, de Roubaix ; Dubus représentant de la Bourse du Travail, et Delobelle, représentant des syndicats de Tourcoing.

Cette réunion a eu pour objet l'examen de la situation créée par le chômage et le taux des indemnités.

Les délégués des municipalités et des syndicat cégétistes ont estimé que les taux des indemnités de chômage, bien que relevés, sont insuffisants par ces temps de vie chère et proposent qu'à brève échéance, les élus parlementaires et conseillers généraux socialistes fassent une nouvelle démarche à la Préfecture pour éclamer le relèvement du taux de ces indemnités. Ils décident, les uns pour leur commune, les autres pour leurs syndiqués, d'appliquer les nouvelles indemnités fixées par le récent décret du 28 décembre 1926.

Les délégués des municipalités et des syndicats suivront attentivement la marche de la crise et se réuniront dès que les circonstances l'exigeront.

Bock Meyerbeer PRÉFÉRÉ DES GOURMETS

Une affaire de fausse déclaration de dommages de guerre devant le Tribunal Correctionnel DE LILLE

Hier comparaissait devant la 3e chambre correctionnelle du tribunal départemental du Nord (Section de Lille), Edmond et Albert Browaeys, industriels, 21, rue St-Maurice à Roubaix, sous la prévention de fausse déclaration en matière de dommages de guerre.

L'audience était présidée par M. Foucart, vice-président ; le siège du ministère public était occupé par M. le substitut Rogier : au banc des avocats se trouvaient d'un côté Me de Lauwereyns, partie civile au nom de l'Etat, de l'autre, pour les prévenus Me Escoffier, député du Nord et oetnals, de Roubaix.

Les faits de la prévention peuvent se résumer de la façon suivante : le 27 août 1920, la Société Ed. Browaeys, de Duyster et fils a déposé au greffe de la Commission cantonale de Roubaix-Nord, une demande d'indemnité dans laquelle il était réclamé pour réquisition de tissus : un million 298.161 fr. 90 en perte subie et 10 millions 613.318 fr. 10 en valeur de remplacement.

Cette demande, bien qu'appuyée sur des bons de réquisition, correspondait à un stock tellement important de tissus que les organismes de vérification et de contrôle en reprirent plusieurs fois l'examen. La disproportion apparaissait évidente entre les stocks normaux dont pouvait disposer cette firme d'après ses inventaires et les quantités que les bons révélaient comme réquisitionnés. D'où venait la différence ?

Après plusieurs expertises, un surexpert M. Linck, reçut de l'un des sinistrés cette déclaration : que le personnel avait continué, après la consignation des marchandises par les Allemands au début de l'occupation, à vendre par petites quantités des pièces et des coupons pris sur le stock existant ; et M. Lynck, après inventaire complet des marchandises vendues, était qu'il avait été réclamé indument au titre des réquisitions : 11.163 mètres de tissu de flanelle et 161 240 mètres de satin.

La raison de cette différence provenait de ce que les pièces livrées aux réquisitions n'étaient souvent plus que des coupes après les prélèvements pour la vente, tandis qu'elles figuraient sur les lieux ayant servi à établir la quantité de mètres réquisitionnés, *avec leur métrage initial*.

A l'audience, quatre témoins sont entendus : M. Linck, expert ; M. Desrumaux, employé, qui avait assumé la responsabilité de l'usine pendant l'occupation ; M. Singer, commissaire-priseur, nommé par M. le juge d'instruction et M. Lecomte, industriel à Roubaix.

Leurs dépositions sont le reflet de leurs déclarations au cours de l'information et ne changent en rien la physionomie de l'affaire qui, comme le faisait remarquer judicieusement Me Escoffier repose entièrement sur une question de bonne foi. C'est, en effet sur cette unique question que discutèrent, âprement les avocats : Me de Lauwereys refuse aux prévenus le bénéfice de leur aveu qui s'est produit tardivement, après la promulgation de la loi de 1920 réprimant pénalement les fausses déclarations en matière de dommages de guerre ; pour le représentant de l'Etat, c'est de leur part non pas de la « spontanéité provoquée », mais de la « spontanéité arrachée ». I conclut en réclamant, outre une sanction pénale, le remboursement des avances reçues se montant à près de dix millions et la déchéance totale du droit à indemnité.

Successivement Me Escoffier et Goethals s'efforcent de démontrer que la prévention n'est pas fondée et que la bonne foi de leurs clients est indiscutable : MM. Browaeys, mobilisables, n'étaient pas à Roubaix pendant l'occupation, seul M. Desrumaux avait assisté aux réquisitions et tenu la comptabilité ; c'est uniquement sur ses données et sur ses indications que la demande d'indemnité a été établie. Enfin, c'est grâce aux déclarations de MM. Browaeys et aux documents fournis par eux que les experts ont pu établir l'erreur de chiffre dans les métrages : c'est là, d'après les défenseurs, la preuve formelle de leur bonne foi qui leur permet, en toute confiance, de réclamer l'acquittement de leurs clients.

A huitaine, le tribunal dontera sa reponse.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Un ou des cambrioleurs, probablement dérangés au cours de leur opération, ont exercé leurs méfaits dans la rue des Longues Haies.

Mlle Callewaert Germaine, 38 ans, soigneuse, 27,, rue des Longues Haies, alors qu'elle se trouvait à son travail, a eu son domicile visité.

Les deux portes de so nlogement ont été fracturées. Son lit a été mis sens dessus dessous, mais aucun objet n'a été dérobé.

Au cours de l'enquête conduite par M. Malot, commissaire de police du 3e arrondissement, ce magistrat apprit que le logement voisin, occupé par M. Joly Albert, se trouvant actuellement à Paris, avait également été visité.

Le buffet de la salle à manger portait de nombreuses traces de pesées, mais là non plus, rien n'a été enlevé.

Il n'a pas été possible de relever dse empreintes digitales. Aucun indice ne met sur la trace de scoupables et aucun soupçon n'a pu être formulé.

Le service de la sûreté se livre à de minutieuses recherches.

EN DESCENDANT D'AUTO

Hier, M. René Roux, âgé de 56 ans, sculpteur, 66, rue Henri Carette, en voulant descendre d'une auto, dans laquelle il avait pris place, avant son complet arrêt, tomba si malheureusement qu'il se fractura la jambe gauche.

Il fut conduit dans une maison du quartier de l'Allumette, où il reçut les soins de M. el docteur Desrousseaux. Devant la gravité de la blessure, le praticien le fit admettre à l'hôpital de la Fraternité.

FERMEZ A L'HEURE !

M. Debrabander Henri, 35 ans, cafetier, demeurant rue Lacroix, 64, a fait l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas fermé son établissement à l'heure régle entaire et avoir servi des clients qui faisaient du tapage.

ACCIDENT DE TRAVAIL

Hier, au cours de la journée, M. Honoré Delbecque, 51 ans, demeurant 8, rue du Progrès était occupé à réparer une machine à la teinturerie Motte et Marquette, rue du Coq Français, quand soudain des matériaux s'abattirent sur lui, et le blessère.

M. le docteur Lutigneaux, mandé d'urgence, constata une fracture de la jambe et du bras gauche. Il fit admettre M. Honoré Delbecque à l'hôpital de la Fraternité.

HIPPODROME-THEATRE

C'est ce soir, à 8 heures très précises, en spectacle de gala, la représentation subventionnée par l'Administration Municipale, du « Chemineau », grand drame lyrique de J. Richepin, musique de Xavier Leroux.

Orchestre et chœurs sous la direction de M. Viguier. Mise en scène de M. Henrotte.

ASSOCIATION AMICALE DES VIEUX GYMNASTES

Le Comité des Vieux Gymnastes a le regret d'informer tous les camarades gymnastes de la région Roubaix, Tourcoing, Lille et environs, de la mort d'un des leurs, le camarade Ghesquier Albert, ex-moniteur, chef de plusieurs sociétés de la région, membre actif de la Patriote de Croix Il prie tous ceux qui seraient libres de bien vouloir se réunir mercredi matin, à 8 h. 45, à Croix, 48, rue Saint-Jacques, près de l'Eglise Saint-Pierre.

AVIS ET CONVOCATIONS

FANFARE L'UNION MUSICALE DE ROUBAIX. — Mercredi 12 courant, à 19 h. 30, répétition générale au siège, rue Flandre, 62.

CŒCILIA ROUBAISIENN. — Ce soir, mardi de 19 h. à 19 h. 45, répétition partielle pour barytons et basses, chez Versavel, rue de l'Alma.

AU CERCLE POLYGLOTTE : SECTION ESPAGNOLE. — Les conférences, interrompues par les fêtes, vont reprendre à partir d'aujourd'hui mardi 11 janvier. Les membres auront el plaisir d'entendre ce soir M. Lagasse, qui fera un exposé géographique sur : « Les Colonies Françaises ». On commencera à 21 hueres précises.

La prochaine conférence sera faite par M. G.-L. Martin, chef de la Section, sur : « La musique espagnole : Enrique Granados ».

TOURNÉES CHARLES BARET « COMME LES FEUILLES »

C'est un beau, un magnifique spectacle que les Tournées Ch. Baret nous annoncent pour leur prochain Cycle.

« Comme les Feuilles » de Giacosa, l'auteur le plus applaudi en Italie, fut créée à Milan et le théâtre italien ne se souvient pas d'avoir enregistré un succès aussi enthousiaste et aussi unanime.

Traduite par Mlle Darsenne, cette œuvre noble et forte connut à Paris un éclatant succès.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Micheline Dufaye, rue du Trichon, 24. — Georges Augem, rue des Arts, 35. — Henri Poli, rue de Mouscron, 117, à Wattrelos. — Liane Vanoverschelde, rue de Naples, 57. — Gysèle Philips, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 8 — Gisèle Grigny, rue Jules Guesde, 203, cour Montagne, 3 — Jeanne Vise, rue de Croix, 56. — Anna Jarémus, rue Verte, 315, à Croix. — Léonard Dendooven, rue Villars, 14. — Denise Vanholand rue St-Hubert 35.

PUBLICATIONS. — Charles Defrenne, chargeur, rue Darbo, 32 et Georgette De Ville, pointière, à Croix, rue Paul Bert, 51. — Louis Deplus, s. p. rue du Général Chanzy, 68, s. p. et Olga Debarbieux, s. p., à Mouvaux, rue du Congo, 137 — Constant Demuyter, rattacheur, rue de Condé, 37 et Zulma Poulin, rattacheuse, rue de Condé, 37. — Léon Boone, lamier, rue des Anges, 33 et Alice Dessauvages, soigneuse, rue des Anges, 3. — Georges Deboodt, manœuvre à Ruddervoorde (Belgique) et Marie Colembie, soigneuse, rue d'Alger, 34. — Louis Guillierme, câbleur, à Wattrelos, au Crétinier, maisons Duthoit, 1 et Marguerite Vanneste, empaqueteuse rue Archimède, 69, cour Polyte, 13. — Louis Lefebvre, s. p., à Lille, rue Jean-sans-Peur, 24 et Gabrielle Watine, s. p., rue du Grand Chemin 16. — Godfried Seynhaeve, dégorgeur, rue Jacquart, cour Frère Bodin, 5 et Hélène Baert, s. p., rue Jacquart, cour Frère Bodin, 5.

DECES — Palmyre Ségard, 79 ans, veuve Tricot, rue d'Isly, 86. — Augustin Laforge, 68 ans, rue Sébastopol, 59, cour Saint-Martin, 3. — Amédée Prouvost, 73 ans, boulevard de Paris, 113. — Adolphe Desmulier, 71 ans, rue d'Anzin, 36. — Alphonse Triaille, 22 ans, rue de Lannoy, 336, cour Doutreligne, 12. — Alphonsine Detournay, 80 ans, rue Lacroix, 16, cour Régnier, 4. — Philomène Bondroit, 82 ans, veuve Verbeke, rue des Longues-Haies, 80, cour Croman, 16. — Robert Rousseau, 45 ans, époux Delaere, rue de la Guinguette, 56, cour Mullier. — Cécile Vanneste, 77 ans, ép. Decottignies, rue du Fontenoy, cour Zénais, 5

EMPRUNT DÉPARTEMENTAL BONS 7 % 1927

Cet emprunt émis directement par le Département du Nord, avec le concours des Caisses Publiques, des Banques et des Etablissements de crédit, se termine par un brillant succès. D'après les demandes centralisées au Crédit du Nord, l'emprunt est dès à présent couvert. Ce résultat témoigne du crédit dont jouit à juste titre le Département du Nord.

WATTRELOS

TAMPONNE PAR UNE AUTO. — Vendredi 7 courant, à 18 h. 15, M. Dewitte Pierre, 76 ans, demeurant rue Hoste, 15, en traversant la rue Carnot, au Laboureur, a été tamponné par une voiture automobile qu'il n'avait pas aperçue. Il a eu une côte fracturée. La voiture appartenait à M. Boiley William, ingénieur, demeurant à La Madeleine.

CROIX

AVIS AU XCHOMEURS. — Les chômeurs ayant sollicité des secours sont priés de se présenter tous les jours à 10 heures, à la Mairie guichet Bureau Municipal de Placement.

Lire d'autre part, en informations générales : MORT EN ALLANT « ETRENNER » UN PARENT A CROIX.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Gallet Lucien, 42, rue Eugène Guillaume.

Décès. — Ghesquier Albert, 41 ans, 48, rue Saint-Jacques.

WASQUEHAL

A L'UNION MUTUALISTE. — Le Conseil d'administration rappelle aux sociétaires en possession d'une feuille de maladie du dernier trimestre 1926 d'avoir à la remettre pour mercredi à midi au plus tard au secrétariat, 18, rue Victor Hugo. Passé ce délai, les bénéficiaires qui ne se seront pas conformés à ces instructions, perdront les avantages accordés par la Société.

FUNERAILLES. — Tous les membres disponibles de l'Union Mutualiste, sont priés d'assister aux funérailles de leur camarade Jules Mulier, membre de la Société, qui auront lieu aujourd'hui mardi à 9 heures en l'église Saint-Nicolas. Assemblée à la maison mortuaire, 20, rue Pasteur, à 8 h. 45.

CHEZ LES A.C. — La Commission de la section des anciens combattants du Centre, prie ses membres disponibles d'assister aux obsèques de M. Jules Mulier, qui auront lieu aujourd'hui mardi à 9 heures.

DUCASSES A PIERROTS. — Dimanche 16 et lundi 17 janvier, ducasse à Pierrots; chez Louis Dumoulin, rue deferug et chez Kleber Prouvost, Place Fénelon.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Lucien Gallant rue du Transvaal, 5.

Publication. — Léon Thooris, chef d'équipe rue de Lille, 14 et Marguerite Salles, mécanicienne, à La Madeleine.

Décès. — Marthe Béghin, épouse Sadaune, 40 ans, rue de Roubaix, 65. — Joseph Capette, 56 ans, rue Denis Papin.

LYS

LES VICTIMES D'UN COMMENCEMENT D'ASPHYXIE SONT HORS DE DANGER.

Sous ce titre nous avons relaté avant-hier, le commencement d'asphyxie dont avaient été victimes les époux Lampe-Pottier, demeurant rue d'Isly.

Nous pouvons dire aujourd'hui que M. Lampe est hors de danger. Sa femme étant plus fortement atteinte et légèrement malade avant l'accident, laissait de vives inquiétudes, mais son état s'est heureusement amélioré dans la soirée d'hier dimanche.

LEERS

AFFAIRE DE MŒURS. — Le nommé G. A., employé, demeurant à Lens, a été, malgré ses dénégations, arrêté sous l'inculpation d'attentat aux mœurs

TOURCOING

BUREAUX : Place de l'Hôtel-de-Ville — Tél. 9-55
DÉPOT DE VENTE : 50, Rue Motte
En face de Conditionnement

Lire d'autre part, en informations générales : L'ARRESTATION DE NOUVEAUX PILLEURS DE GARES.

THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 13 janvier, à 8 h 15 précises, 10e soirée de gala du jeudi.

Tournée Baret. Le gros succès de rire : **Ma Cousine de Varsovie**, pièce en 3 actes, de L. Verneuil.

Samedi 15 janvier, à 8 heures : **Les Cloches de Corneville**, opérette en 3 actes 4 tableaux, musique de H. Planquette.

La location est ouverte.

AVIS ET CONVOCATIONS

HARMONIE OUVRIERE DE LA BOURSE DU TRAVAIL. — Répétition générale, mercredi 13 janvier, à 19 h. 30, à la Bourse du Travail, rue de Guisnes.

COURS DE SOLFEGE. — Répétition habituelle des élèves du cours, mercredi 13 janvier, à 18 h. 30, au local, Bourse du Travail.

ORPHEONISTES « CRICK-SICKS ». — Ce soir, mardi 11 janvier, répétition générale par M. J. Duysburgh, communications.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Odette Langlet, rue du Fresnoy, 29. — Christiane Callemert, rue des Villas, 78. — Léon Verfaille, rue Nationale, 122. — Roland Vanhœnacker, rue de Neuville, cour Desmettre, 15 bis. — Edmond Bourgois, chaussée Denis Papin (Clinique). — Jacqueline Vanderhaeghe, rue Nationale, 122 — Romain Deltour, rue Condorcet, 62. — Eugène Lahousse, rue de la Marlière, 32.

PUBLICATIONS. — Ladislas Szewc, mineur à Courrières et Eve Dyl, soigneuse, rue de la Latte, 62. — Cornélis Hopman, fondeur, rue de l'Amiral Courbet, 83 et Alice Goussey, peigneuse, à Tourcoing. — Gaston Grimonprez, mécanicien, rue des Cinq-Voies, 243 et Marie Delescluse, confectionneuse, rue de la Tossée, 103. — Romain Lobelle, ébéniste, rue du Japon, 20 et Léa Mathieu, cour Dame, 22, boulevard de l'Egalité, 12.

THE DE GOA (Voir aux Annonces)

RONCQ

UNE FEMME S'EST PENDUE DANS SON GRENIER. — Au n° 5 de la Rangée de la Cloche, ruelle assez longue, donnant dans la rue des Chats-Huants, face au terain de Sports, habite M. Jérome Vanneste, 23 ans, tisserand, travaillant à Tourcoin et sa jeune femme, née Haemers,

Depuis un mois environ, la mère du mari, Mme Vve Marie Vanneste, née à Halluin, le 4 février 1867, était venue demeurer avec eux.

Dimanche, le jeune ménage s'en allait se promener, laissant la mère seule à la maison. A leur retour, vers 10 h. 30, la porte était fermée ; ils firent jouer l'espagnolette de la fenêtre pour entrer par le chassis

Sur la table se trouvait un billet, mis bien en évidence. Les mots tracés leur firent entrevoir l'atroce vérité : « Adieu, chers enfants, il est 6 h. 30 ».

Aussitôt, on appela les voisins et l'on visita les pièces de la maison, pour finir par le grenier où l'on trouva la malheureuse, qui voulant trouver la mort, s'était pendue à la poutre traversant le toit.

On se perd en conjectures sur les causes de ce suicide. Les constatations furent faites par M. Béal, docteur à Roncq, et par la gendarmerie d'Halluin.

VOL MYSTERIEUX. — Il y a un mois environ, un marchand de charbon habitant au Noir Pignon, à Halluin, emmagasinait du charbon, une quarantaine de sacs, dans la cour donnant sur la rue de Lille, d'un café « A l'Etoile », tenu par M. Léopold Deleu-Hosten, rue de Bousbecque.

Depuis quelque temps, le marchand constate certaines disparitions de sacs de charbons et, alarmé, porta plainte.

Une enquête est ouverte.

LILLE

Une histoire embrouillée

Mme Maria Degand, femme Vanvech, demeurant 28, rue Jules-Guesde, avait eu hier matin une discussion avec Mme Vanhulle, sa propriétaire, qui est cabaretière au rez-de-chaussée, à propos du payement de son loyer.

Dans l'après-midi, le fils de Mme Vanvech, venant rendre visite à sa mère, fut interpellé dans le couloir par le cabaretier, M. Vanhulle, qui, paraît-il, ne voulut pas le laisser monter à l'étage. Les deux hommes se querellèrent et en vinrent aux mains.

Mme Vanvech, qui était accourue au bruit de la lutte, voyant son fils Raymond aux prises avec son propriétaire, courut au poste de police du 6e arrondissement, tandis qu'un rassemblement se formait autour des belligérants.

Quand elle revint avec un agent, elle trouva sa fille Octavie, 18 ans, étendue évanouie sur le sol.

Quand elle fut revenue à elle, Octavie, qui se trouve dans une position intéressante déclara avoir reçu un coup de pied dans le ventre, et de ce fait ressentir des douleurs abdominales.

Après avoir reçu les premiers soins d'un docteur, elle a été admise à l'hôpital de la Charité.

L'agent de police, qui était intervenu, amena les belligérants et de nombreux témoins au commissariat de permanence.

M. Derret, commissaire de permanence, a procédé à l'interrogatoire de plusieurs personnes, mais il a été jusqu'à présent impossible d'établir dans quelles circonstances et par qui Octavie avait été frappée.

L'enquête continue.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

AUBIGNY-AU-BAC

UNE MERE ET SA FILLETTE VICTIMES D'UN GRAVE ACCIDENT EN GARE

Un grave accident s'est produit en gare d'Aubigny-au-Bac. Voici dans quelles circonstances :

Mme Lobry Germaine, 26 ans, femme d'un employé de chemin de fer, revenant de voir une parente à Aniche, était descendue du train. Soudain, alors que la malheureuse tenant dans ses bras sa fillette, âgée de 3 ans, se trouvait tout près de la voie qui longe la cour de la gare, la locomotive du train, effectuant une manœuvre, arrive.

La Cressonnée
reste en toutes saisons
l'APÉRITIF IDÉAL

Le mécanicien vit Mme Lobry et bloqua ses freins immédiatement, mais il était trop tard. Happée par le lourd véhicule, la pauvre femme roula sur les rails, entraînant son enfant avec elle.

Traînées sur une distance de cinq à six mètres, les deux victimes furent relevées, la mère le bras droit écrasé, la fillette le pied gauche broyé. Tandis que Mme Lobry était transportée dans le bureau de M. Dangleterre, chef de gare, l'enfant était confié à Mme Dangleterre.

M. Francaix, pharmacien, vint prodiguer les premiers soins. Puis le docteur Peiffert, après pansement, fit transporter les blessées à la clinique du docteur Picard, à Douai. Toutes deux ont dû subir l'opération du membre atteint.

Jeux & Education Physique

FOOTBALL

A ROUBAIX

LE MATCH DE BIENFAISANCE. — **Les « Cauchemars » battent les « Marins » par 4 buts à 3.** — Ce match amical joué sur le terrain de l'Amicale des Arts de Roubaix s'est terminé par la victoire des « Cauchemars », non, sans une énergique résistance des « Marins » qui avaient remanié leur équipe avec soin